Demande d'injonction de payer européenne

Formulaire A

Juridiction

Juridiction

Article 7, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1896/2006 du Parlement européen et du Conseil instituant une procédure européenne d'injonction de payer



Veuillez lire les instructions figurant en dernière page: elles vous aideront à remplir le présent formulaire.

Veuillez noter en particulier que le présent formulaire doit être rempli dans la langue ou l'une des langues utilisées par la juridiction à saisir. Le formulaire est disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, ce qui peut vous aider à le remplir dans la langue requise.

Numéro de l'affaire

(à compléter par la juridiction)

Date de réception par la juridiction (jour/mois/année)

Adresse	•				Signatu	re et/ou cachet	
Code po	ostal	Ville	Pays				
2. Pa	arties	et leurs représ	entants				
Codes:		Demandeur	03 Représent			·	nt légal du demandeur**
		Défendeur	04 Représent		éfendeur*		nt légal du défendeur **
Code	Raison	sociale de l'entreprise ou	de l'organisation	n		Code d'identification (le cas	échéant)
	Nom					Prénom	
	Adresse	9		Code p	ostal	Ville	Pays
	Télépho	one ***	Télécopie ***			Adresse électronique ***	
						·	
	Activité	***		Autr	es précision	NS ***	
	710117110			7.66	00 p. 00.0.0.	.0	
Code	Paison	sociale de l'entreprise ou	do l'organication			Code d'identification (le cas	ácháant\
Code	Itaison	sociale de l'entreprise ou	de l'organisation			Code d'identification (le cas	solieanty
						2 /	
	Nom					Prénom	
	Adresse	9		Code p	ostal	Ville	Pays
	Télépho	one ***	Télécopie ***			Adresse électronique ***	
	Activité	***	•	Autr	es précision	ns ***	
Code	Raison	sociale de l'entreprise ou	de l'organisation	n		Code d'identification (le cas	échéant)
	Nom					Prénom	
	Adresse	2		Code p	netal	Ville	Pays
	71010000			ooue p	Juli		. 3,0
	Tálánh -	ono ***	Télécopie ***			Adrono álostronious ***	
	Télépho	nie	r elecopie ***			Adresse électronique ***	
	Activité	***		Autr	es précision	IS ***	

Code	Raison sociale de l'entreprise ou	ı de l'organisatio	n	Code d'identification (le cas échéant)		
	Nom			Prénom		
	Adresse		Code postal	Ville	Pays	
	Téléphone *** Télécopie ***			Adresse électronique ***		
	Activité ***		Autres précision	cisions ***		
* par ex	c. avocat *	** par ex. parent	t, tuteur, administrate	***	facultatif	
Codes:	01 domicile du défendeur ou du 02 lieu d'exécution de l'obligatio 03 lieu où le fait dommageable s 04 en cas de litige relatif à l'expl d'une agence ou de tout autre é implantation 05 domicile du trust 06 en cas de litige relatif au paie réclamé en raison du sauvetage cargaison ou un fret, lieu où se ressort de laquelle la cargaison être saisi	or codéfendeur on en cause s'est produit dicitation d'une su établissement, lie ement de la rémi e dont a bénéficie situe la juridiction ou le fret a été c	uccursale, 00 eu de leur 09 11 unération 12 é une 13		t qui a embauché le travailleur ble ar les parties	
Code	Précision (uniquement pour le	code 14)				

4. Caractère	transfrontalier d	u litige			
01 Belgique 02 Bulgarie 03 Tchéquie 04 Allemagne 05 Estonie	06 Grèce 07 Espagne 08 France 09 Croatie 10 Irlande	11 Italie 12 Chypre 13 Lettonie 14 Lituanie 15 Luxembourg	16 Hongrie 17 Malte 18 Pays-Bas 19 Autriche 20 Pologne	21 Portugal 22 Roumanie 23 Slovénie 24 Slovaquie 25 Finlande	26 Suède 27 Royaume-Uni 28 autre (préciser)
Domicile ou résidenc	e habituelle du demandeur	Domicile ou résidenc	e habituelle du défendeur	Pays de la juridiction	

5. Co	5. Coordonnées bancaires (facultatif)								
5.1 Paiem	nent des frais de justice par le demand	leur							
Codes:	01 par virement bancaire 04 dans le cadre de l'assistance judiciaire	02 par carte de cr 05 autre (préciser		03 par prélèvement par la juridiction sur le compte bancaire du demandeur					
Si vous ch	hoisissez le code 02 ou 03, veuillez foi	urnir les coordonnée	s bancaires dema	andées à l'appendice 1.					
Code	Préciser dans le cas du code 05								
5.2 Paiem	nent par le défendeur du montant fixé								
Titulaire d	lu compte		Nom de la band	que (code BIC) ou autre code bancaire pertinent					
Numéro d	le compte		Numéro de con	npte bancaire international (IBAN)					

EUR	Euro		BGN	Lev bulg	are	CZK	Couronne tchèque	GBF	Þ	Livre sterling	HUF	Forint hongrois
HRK	Kuna croa	te	PLN	Zloty po	lonais	RON	Leu roumain	SEM	<	Couronne suédoise		
								Autr	e (selor	n le code bancaire	international)	
6. Prii	ncipal						Monnaie:	Mon	itant tot	al du principal, hor	s intérêts et fr	ais:
La créand	e porte sur	(code 1)				<u> </u>					
02 un con 03 un con 04 un con 05 un con téléphone 06 un con 07 un con 08 un con juridique,	trat de loca trat de sen trat de sen trat de sen trat de sen trat de sen fiscale, tec	tion - bie tion - bie tion - ba rice - éle rice - ser rice - tra rice - con nnique	en immeuble ill commerci ectricité, gaz rvices médic	11 e 12 al 13 , eau, 14 caux 16 17 ière l'ol	un contr un contr un contr un contr un prêt une sûre des obli bjet d'un connaiss	rat de ser rat de ser rat de cor rat d'assu eté ou au gations n accord e ance de c	vice - réparation vice - courtage vice - autre (précis nstruction irance tre garantie on contractuelles f ntre les parties ou dette (par ex. dominent sans cause)	aisant d'une	d'ur 19 0 20 1 21 0 22 0 23 0 24 0 25 2	des créances résul n bien des dommages et i un contrat d'abonna une cotisation un contrat de trava un règlement amia une convention d'a autre (préciser)	ntérêts - cont ement (journa il ble	rat
30 défaut 31 paieme	nces invoque de paieme ent insuffisa de paiemer	nt int	de 2)	se 34	rvices livraisor		biens ou non-fourn s défectueux ou de		36 a	piens ou services r autre (préciser)	non conformes	à la commande
Autres inf 40 lieu d'a 41 lieu de 42 date d'	livraison	code 3)		44	type de		services concerné immeuble		créd 47 s créd	s'il s'agit d'un probl dit à la consommat s'il s'agit d'un probl dit hypothécaire autre (préciser)	ion	
N° d'ident	ification 1	Code 1	Code 2	Code 3	B Exp	lication			Date	* (ou période)	Montan	t
N° d'ident	ification 2	Code 1	Code 2	Code 3	B Exp	lication			Date	* (ou période)	Montan	t
N° d'ident	ification 3	Code 1	Code 2	Code 3	В Ехр	lication			Date	* (ou période)	Montan	t
N° d'ident	ification 4	Code 1	Code 2	Code 3	В Ехр	lication			Date	* (ou période)	Montan	t
* Format	de la date: j	our/mois	s/année									
La créand	e a été céc	lée au d	emandeur p	ar (le cas	échéant	:):						
Raison so	ociale de l'e	ntreprise	e ou de l'org	anisation			Code d'identificat	ion (le ca	as éché	eant)		
Nom							Prénom					
Adresse							Code postal	Ville				Pays
Renseign	ements cor	nplémen	taires conc	ernant les	créance	s portant	sur des contrats d	e conso	mmatio	n (le cas échéant)		'
La créanc consomm	e a trait à u ation	ın contra	at de		Le défe	ndeur es	t le consommateur			Le défendeur est de la juridiction sa règlement (CE) n°	aisie, au sens	de l'article 59 du
Oui			non		Oui		non			Oui	n	on

01 taux d'intérêt légal	02 tau	ux d'intérêt actuel	03 capitalisation intérêts	des 04 taux d'intérêt d)5 montant ca demandeur	lculé par le	06 autre***
A annuel	B sen	nestriel	C trimestriel	D mensuel	E	E autre***		
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (mo	ontant)	à compter du	jusqu'au
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (mo	ontant)	à compter du	jusqu'au
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (mo	ontant)	à compter du	jusqu'au
Numéro d'identification *	Code	Taux d'intérêt (%)	% au-dessus du taux de base de la BCE	portant sur (mo	ontant)	à compter du	jusqu'au
Numéro d'identific	ation *	Préciser dans le	cas du code 6 et	ou E				
Veuillez indiquer le n éance en question	uméro d'idei	ntification de la	** contracté par principal	le demandeur et au moins égal a	au montant du	*** Pré	ciser	

8. Pénalite
Montant
Wortant

9. Frais (le cas échéant)							
01 Frais de justice	02 Autre (préciser)						
Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant					
Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant					
Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant					
Précision (uniquement pour le code 02)	Monnaie	Montant					
	01 Frais de justice Précision (uniquement pour le code 02) Précision (uniquement pour le code 02) Précision (uniquement pour le code 02)	O1 Frais de justice Précision (uniquement pour le code 02) Monnaie Précision (uniquement pour le code 02) Monnaie Précision (uniquement pour le code 02) Monnaie					

10. Éléments de pre	uve dispor	nibles à l'appui de	la créance		
Codes: 01 preuve documenta		02 preuve testimoniale	03 Preuve émanant d'un expert	04 inspection d'un objet ou d'un site	05 autre (préciser)
Numéro d'identification *	Code	Description de la pre	uve		Date (jour/mois/année)
Numéro d'identification *	Code	Description de la pre	uve		Date (jour/mois/année)
Numéro d'identification *	Code	Description de la pre	uve		Date (jour/mois/année)
Numéro d'identification *	Code	Description de la pre	uve		Date (jour/mois/année)
* Veuillez indiquer le numéro d	'identification de	e la créance en question			

Appendice 1 à la demande d'injonction de payer européenne Coordonnées bancaires aux fins du paiement des frais de justice par le demandeur					
Codes:	02 par carte de crédit	03 par prélèvement par la juridiction sur le compte bancaire du demandeur			
Code	Titulaire du compte	Nom de la banque, code BIC ou autre code bancaire utile/Société émettrice de la carte de crédit:			
Numéro o	de compte / Numéro de carte	Numéro de compte bancaire international (IBAN) / date d'expiration et numéro de sécurité de la carte de crédit			

Appendice 2 à la demande d'injonction de payer européenne								
Suite de la procédure en cas de dépôt d'une déclaration d'opposition								
Codes:								
01. Si le défendeur forme opposition, je demande qu'il soit mis un terme à la procédure.								
02. Si le défendeur forme opposition, je demande que la procédure se poursuive conformément aux règles de la procédure européenne de règlement des petits litiges, le cas échéant.								
03. Si le défendeur forme opposition, je demande	que la procédure se poursuive conformément à une	procédure civile nationale appropriée.						
Numéro de l'affaire (à compléter si le présent app	endice n'est pas envoyé à la juridiction avec le formu	laire de demande)						
Raison sociale de l'entreprise ou de l'organisation	Nom	Prénom						
Ü								
Code	Oi an dénit de man abaix évenusée ai denave man de							
	Si, en depit de més choix évoques ci-dessus, ma del la procédure européenne de règlement des petits litig	mande ne relève pas du champ d'application de ges (code 02), je demande que la procédure						
	la procédure européenne de règlement des petits litig							
Fait à	la procédure européenne de règlement des petits litig soit close se poursuive conformémen	ges (code 02), je demande que la procédure						

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Information importante

Le présent formulaire doit être rempli dans la langue ou l'une des langues utilisées par la juridiction à saisir. Il est à noter que ce formulaire est disponible dans toutes les langues officielles de l'Union européenne, ce qui peut vous aider à le remplir dans la langue requise.

Si le défendeur forme opposition à votre créance, la procédure se poursuivra devant les juridictions compétentes conformément aux règles de la procédure civile ordinaire. Si vous ne souhaitez pas poursuivre la procédure en pareil cas, vous devez également remplir l'appendice 2 du présent formulaire. Cet appendice doit parvenir à la juridiction avant la délivrance de l'injonction de payer européenne.

Si la demande porte sur une créance à l'encontre d'un consommateur dans le cadre d'un contrat de consommation, elle doit être introduite auprès de la juridiction compétente dans l'État membre où le consommateur est domicilié. Dans les autres cas, la demande doit être introduite auprès de la juridiction compétente en vertu des dispositions du règlement (CE) no 44/2001 du Conseil (*). Des informations concernant les règles applicables en la matière sont disponibles sur le portail e-Justice https://e-justice.europa.eu/content_jurisdiction-85-fr.do.

Veuillez signer et dater la dernière page du formulaire et indiquer vos noms et prénoms en lettres majuscules.

Au début de chaque section, vous trouverez des codes spécifiques à insérer, selon le cas, dans les cases appropriées.

- 1. Juridiction Pour le choix de la juridiction, il faut tenir compte du fondement de la compétence de la juridiction
- 2. Parties et leurs représentants Veuillez indiquer dans cette rubrique les renseignements concernant l'identité des parties et, le cas échéant, de leurs représentants en utilisant les codes figurant dans le formulaire. Veuillez indiquer dans la case [Code d'identification], s'il y a lieu, le numéro attribué, dans certains États membres, aux avocats aux fins de communication électronique avec la juridiction (voir l'article 7, paragraphe 6, second alinéa du règlement (CE) n° 1896/2006), le numéro d'immatriculation dans le cas des sociétés ou organisations ou tout autre numéro d'identification permettant d'identifier la personne physique. Dans la case [Autres précisions], veuillez indiquer toute autre information permettant d'identifier la personne (par ex sa date de naissance et le poste qu'elle occupe dans la société concernée). Si le nombre de parties et/ou de représentants est supérieur à quatre, veuillez utiliser la rubrique [11].
- 3. Fondement de la compétence de la juridiction Veuillez vous reporter aux "Informations importantes" ci-dessus.
- 4. Caractère transfrontalier de l'affaire Pour pouvoir prétendre à bénéficier de la procédure d'injonction de payer européenne, vous devez indiquer au moins deux États différents dans les cases de cette rubrique.
- 5. Coordonnées bancaires (facultatif) Dans la rubrique [5.1], vous pouvez indiquer à la juridiction le mode de paiement des frais de justice que vous choisissez. Veuillez noter que tous les modes de paiement figurant dans cette rubrique ne sont pas nécessairement disponibles dans la juridiction que vous saisissez au moyen de cette demande. Il y a lieu de vérifier quels modes de paiement sont acceptés par la juridiction concernée, en prenant contact avec elle ou en consultant le site internet du Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale (http://ec.europe.eu/civiljustice/). Si vous optez pour un paiement par carte de crédit ou si vous autorisez la juridiction à prélever les frais sur votre compte bancaire, il y a lieu d'indiquer les informations nécessaires relatives à la carte de crédit ou au compte bancaire dans l'appendice 1 du présent formulaire. Dans la rubrique [5.2], vous pouvez indiquer sous quelle forme vous souhaitez recevoir le paiement du défendeur. Si vous souhaitez être payé par virement bancaire, veuillez indiquer les coordonnées bancaires nécessaires
- 6. Principal Cette rubrique vise à décrire le principal et les circonstances sur lesquelles il se fonde à l'aide des codes figurant dans le formulaire. Vous devez numéroter les créances de 1 à 4 en leur attribuant un numéro d'identification. Veuillez préciser chaque créance dans la case située après le numéro d'identification, en indiquant les numéros appropriés pour les codes 1, 2 et 3. Si l'espace disponible est insuffisant, veuillez utiliser la rubrique [11]. Dans la case [Date (ou période)], veuillez indiquer, par exemple, la date du contrat ou de l'événement dommageable ou la période de location.
- 7. Intérêts Si des intérêts sont exigés, il y a lieu de le préciser pour chaque créance à l'aide des codes figurant dans le formulaire. Le code doit comporter le chiffre (première rangée de codes) et la lettre (deuxième rangée de codes) correspondants. Par exemple, s'il s'agit d'un taux d'intérêt ayant fait l'objet d'un contrat et dont la périodicité est annuelle, le code est 02 A. Si c'est à la juridiction de décider du montant des intérêts, la dernière case [jusqu'au] doit rester vierge, et le code 06 E doit être utilisé. Le code 01 est utilisé pour un taux d'intérêt légal. Le code 02 est utilisé pour un taux d'intérêt convenu par les parties. Si vous utilisez le code 03 (capitalisation des intérêts), le montant indiqué doit constituer la base pour le restant de la période à couvrir. La capitalisation des intérêts désigne le cas où les intérêts échus sont ajoutés à la créance principale et pris en compte dans le calcul d'intérêts futurs. Il est à noter que, pour les transactions commerciales visées par la directive 2000/35/CE du Parlement européen et du Conseil (**), le taux d'intérêt légal est le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération principale de refinancement la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre en question («taux directeur»), majoré d'un minimum de sept points. Pour un État membre qui ne participe pas à la troisième phase de l'Union économique et monétaire, le taux de référence visé précédemment est le taux directeur équivalent fixé au niveau national (par exemple, par sa banque centrale). Dans les deux cas, le taux directeur en vigueur le premier jour de calendrier du semestre en question s'applique pendant les six mois suivants (voir l'article 3, paragraphe 1, point d), de la directive 2000/35/CE). Le «taux de base de la BCE» est le taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement.

8. Pénalités contractuelles (le cas échéant)

- 9. Frais (le cas échéant) Si le remboursement des frais est exigé, veuillez en donner une description à l'aide des codes figurant dans le formulaire. La case [précisions] n'est à remplir que pour le code 02, c'est-à-dire lorsque le remboursement de frais autres que les frais de justice est demandé, comme par exemple les honoraires du représentant du demandeur ou les frais exposés avant la procédure en justice. Si vous demandez le remboursement des frais de justice mais que vous n'en connaissez pas le montant exact, vous devez remplir la case [Code] (01), mais vous pouvez laisser la case [Montant] vierge; celle-ci sera remplie par la juridiction. Les frais doivent être libellés dans la même monnaie que le principal.
- 10. Éléments de preuve disponibles à l'appui de la créance Dans cette rubrique, veuillez préciser les éléments de preuve disponibles à l'appui de chaque créance à l'aide des codes figurant dans le formulaire. Dans la case [Description de la preuve] doivent figurer, par exemple, le titre, le nom, la date et/ou le numéro de référence du document concerné, le montant indiqué sur ce document et/ou le nom du témoin ou de l'expert.
- 11. Déclarations et informations complémentaires (si nécessaire) Vous pouvez utiliser cette rubrique si vous avez manqué de place dans l'une ou l'autre des rubriques précédentes ou, si nécessaire, pour apporter des informations complémentaires utiles à la juridiction. Par exemple, si la créance concerne plusieurs défendeurs, dont chacun est redevable d'une partie de la créance, veuillez indiquer dans cette rubrique le montant dû par chacun d'eux, ou encore si vous sollicitez la responsabilité solidaire de deux ou plusieurs défendeurs.

Appendice 1 Si vous choisissez de payer les frais de justice par carte de crédit ou si vous autorisez la juridiction à prélever ces frais sur votre compte bancaire, vous devez indiquer à cet endroit les renseignements relatifs à votre carte de crédit ou à votre compte bancaire. Veuillez noter que tous les modes de paiement figurant dans cette rubrique ne sont pas nécessairement disponibles dans la juridiction que vous saisissez au moyen de cette demande. Veuillez noter que les renseignements figurant dans l'appendice 1 ne seront pas transmis au défendeur.

Appendice 2 Si vous ne souhaitez pas poursuivre la procédure dans le cas où le défendeur formerait opposition à la créance, vous devez en informer la juridiction à cet endroit. Veuillez utiliser le code approprié. L'une des options envisageables est que la procédure se poursuive dans le cadre de la procédure européenne de règlement des petits litiges (***). Cependant, cette procédure s'applique uniquement si votre demande ne porte pas sur un montant supérieur à 5 000 EUR. Vous trouverez d'autres conditions relatives à cette procédure sur le portail européen e-Justice: https://e-justice.europa.eu/content_small_claims-42-fr.do. Si vous choisissez cette procédure, veuillez également indiquer ce qu'il convient de faire au cas où cette procédure ne peut être appliquée. Veuillez cocher la case appropriée. Si vous transmettez ces renseignements à la juridiction après avoir envoyé votre formulaire de demande, veuillez indiquer le numéro de l'affaire fourni par la juridiction. Veuillez noter que les renseignements figurant dans l'appendice 2 ne seront pas transmis au défendeur.

(*) Règlement (CE) no 44/2001 du Conseil du 22 décembre 2000 concernant la compétence judiciaire, la reconnaissance et l'exécution des décisions en matière civile et commerciale (JO L 12 du 16.1.2001, p. 1).

commerciales (JO L 20 (***) Règlement (CE) no petits litiges (JO L 199 (E du Parlement européen et du Conse 0 du 8.8.2000, p. 35). o 861/2007 du Parlement européen et d du 31.7.2007, p. 1).	du Conseil du 11 juillet 2007 insti	tuant une procédure européenne	de règlement des